

40 États membres

Albanie

Allemagne

Belgique

Bosnie-Herzégovine

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

France

Géorgie

Grèce

Hongrie

Irlande

Islande

Italie

*"l'ex-République yougoslave
de Macédoine"*

Lettonie

Liechtenstein

Lituanie

Luxembourg

Malte

Moldova

Monténégro

Norvège

Pays-Bas

Pologne

Portugal

République slovaque

République tchèque

Roumanie

Saint-Marin

Saint-Siège

Serbie

Slovénie

Suède

Suisse

Turquie

269

Accord de prêt entre la Xunta de Galicia et la CEB pour le financement d'infrastructures hydrauliques en Galice

Paris, le 21 mai 2010 : La Xunta de Galicia, représentée par la *Conselleira de Hacienda*, Marta Fernández Currás, et la CEB, représentée par Apolonio Ruiz-Ligero, Vice-Gouverneur, ont signé aujourd'hui un prêt de € 100 millions visant à financer une série d'investissements destinés à étendre le réseau d'approvisionnement en eau et à améliorer les infrastructures de traitement des eaux usées dans la Communauté Autonome de Galice (Espagne).

Les fonds de la CEB serviront à améliorer la qualité et la fiabilité des systèmes d'approvisionnement en eau, à consolider les infrastructures hydrauliques régionales, à raccorder les collectivités isolées ou mal desservies et à réduire la quantité de polluants encore rejetés dans les bassins versants, réduisant ainsi la pollution de l'environnement.

"Nous sommes très heureux aujourd'hui de poursuivre la collaboration, engagée en 2001, avec la Xunta de Galicia afin de permettre à la Communauté Autonome de bénéficier des conditions financières favorables proposées par la CEB. Nous sommes convaincus que la Région saura utiliser ces fonds de la meilleure façon qui soit afin que les populations locales puissent bénéficier d'un approvisionnement en eau de qualité ainsi que d'infrastructures de traitement des eaux usées, conformément au souhait des autorités de Galice et de la CEB" a déclaré Apolonio Ruiz-Ligero, Vice-Gouverneur de la CEB.

*

Fondée en 1956, la **CEB** (Banque de Développement de Conseil de l'Europe) compte **40 États membres**, dont 18 pays d'Europe centrale et orientale.

En tant qu'instrument majeur de la politique de solidarité en Europe, la Banque finance des projets sociaux en mettant à leur disposition des ressources levées dans des conditions reflétant la qualité de sa notation (**AAA** auprès de Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's). Elle accorde des prêts à ses États membres, à des établissements financiers et à des autorités locales pour le financement de projets dans le secteur social, conformément à son Statut.